





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26/09/2024

SIGNATURE DE L'AVENANT MOBILITES DU CPER 2021-2027 : 8,4 MILLIARDS POUR LES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE

François Durovray, ministre délégué chargé des Transports, Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, et Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional, ont signé ce jour l'avenant Mobilités 2023-2027 du contrat de plan Etat région 2021-2027.

Cette signature officialise les engagements de l'Etat et de la Région sur le volet mobilités pour un montant total d'investissements de 8,4 Mds€ répartis entre 3,7 Mds€ pour la Région, 3 Mds€ pour l'Etat et 1,7 Mds€ pour les collectivités locales, Ile-de-France Mobilités, et les opérateurs RATP/SNCF.

Il s'agit d'un investissement sans précédent en faveur de l'amélioration et de la décarbonation de la mobilité des personnes et marchandises en Ile-de-France avec une priorité donnée aux transports du quotidien : la presque totalité du montant des investissements, soit 7,4 milliards, sont en effet consacrés aux transports en commun des Franciliens. En comptant le transport ferroviaire, 93 % des investissements sont dédiés aux mobilités décarbonées, auxquels s'ajoutent 100 M€ des voies réservées aux cars express et au co-voiturage.

Ces investissements vont permettre de poursuivre les projets engagés et de les concrétiser dans la vie des Franciliens. Ils vont en effet permettre de :

- finaliser les nombreux projets en travaux (prolongement d'Eole et des métros 11 et 12 de métro ; Tramways T1, T12 , T7, T3, T13 ; Bus à Haut Niveau de Service Tzen 3, 4 et 5) ;
- poursuivre les efforts engagés en matière de modernisation des RER et Transilien, indispensables à l'amélioration du service rendu aux usagers (notamment le projet Nexteo) ;
- engager la réalisation des interconnexions nouvelles du réseau Grand Paris Express avec le réseau ferroviaire (Villiers-Champigny-Bry, ligne H à Pleyel), et l'adaptation des grands pôles (Val de Fontenay, ...);
- engager des travaux de prolongements de tramway (T1, T8, T10 et T13) et le développement de bus à haut niveau de service;

• et réaliser les études pour préparer les futurs de projets de transport, en particulier le prolongement du métro 1.

Côté réseau routier national, les investissements s'élèvent à 620 M€ et permettront, au-delà du développement des voies réservées, de moderniser les infrastructures pour plus de confort et de sécurité des usagers.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

Contacts presse Ministère délégué chargé des Transports

Mél: presse.mt@transports.gouv.fr

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france

Région d'Ile-de-France

servicepresse@iledefrance.fr